



HAL
open science

Différences de performances économiques entre les exploitations laitières françaises

F. Colson, Vincent Chatellier

► **To cite this version:**

F. Colson, Vincent Chatellier. Différences de performances économiques entre les exploitations laitières françaises. 6. Rencontres Recherches Ruminants, Dec 1999, Paris, France. hal-02767066

HAL Id: hal-02767066

<https://hal.inrae.fr/hal-02767066>

Submitted on 4 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Différences de performances économiques entre les exploitations laitières françaises

F. COLSON, V. CHATELLIER

INRA, Laboratoire d'Etudes et de Recherches Economiques, rue de la Géraudière, 44316 Nantes

RESUME – Cette communication présente une méthode de classification des exploitations laitières françaises selon cinq classes de performances économiques. Réalisée à partir des données du Réseau d'Information Comptable Agricole de 1997, cette méthode prend en compte une approche multi-critères à partir de quatre ratios (résultat net/unité de travail agricole familiale ; valeur ajoutée brute/production agricole ; annuités/EBE ; autofinancement net/Actif total). L'analyse montre que la dispersion des résultats des exploitations laitières selon cinq classes de performances économiques est peu dépendante de la dimension économique (exprimée en superficie et ou en production laitière). La simulation des effets de la réforme de la PAC (Agenda 2000) souligne l'augmentation rapide du poids des aides directes dans la formation du revenu des exploitations laitières. Les unités les moins performantes deviennent fortement dépendantes du soutien public et seraient, compte tenu de leur très faible efficacité productive, particulièrement sensibles à une suppression du régime des quotas.

Differences of economical performance between French dairy farms

F. COLSON, V. CHATELLIER

INRA, Laboratoire d'Etudes et de Recherches Economiques, rue de la Géraudière, 44316 Nantes

SUMMARY – this paper presents a method to classify 132 200 French dairy farms into five classes for economical performance. Carried out thanks to the Farm Accountancy Data Network (FADN-1997), this method is based on the combination of four ratios: the net income per family worker; the production efficiency (gross added value/gross output); the ability to cope with the loan repayments (debt service/gross farming excess) and the ability of farms to self-finance new investments (net self-financing/total assets). For each of these four indicators, the position of a farm compared with the medium value allows us to assess its performance in relation to the other farms in the same group. The distribution of the French dairy farms into five categories underlines that this typology is not related to the economical dimension (area, milk production). The simulations of the Common Agricultural Policy reform (Agenda 2000 – agreement of Berlin) show a rapid increase of the weight of direct subsidies in the income of dairy farms. The farms which are in the classes of low economical performance become very dependant on public support and would be, due to their bad production efficiency, sensible to a suppression of the milk quota.

INTRODUCTION

Les recherches conduites sur les agriculteurs en difficulté financière soulignent l'ampleur des différences de résultats économiques entre les exploitations agricoles (Colson *et al*, 1995). Ces différences, cumulées sur plusieurs années, se traduisent par des situations financières contrastées, avec une forte rentabilité pour certaines et un état proche de la défaillance financière pour d'autres. Cet article propose d'appliquer à partir des données du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA 1997) une méthode d'analyse des écarts de performances économiques entre les exploitations laitières françaises. Cette méthode, qui s'appuie sur une approche multi-critères permet d'identifier cinq classes de performances économiques. Cet article comporte trois parties : la présentation de la méthode de classification, l'analyse des caractéristiques des exploitations laitières selon ces cinq classes de performances économiques et une simulation des effets différenciés de la réforme de la PAC.

1. LA DÉFINITION DES CLASSES DE PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

En économie de marché, la performance économique d'une entreprise agricole mesure sa capacité à affronter la concurrence vis à vis des autres unités produisant les mêmes biens. Elle est toujours relative aux résultats obtenus par les autres entreprises, voisines géographiquement ou plus éloignées mais présentes sur le même marché. Cette capacité concurrentielle, qui évolue dans le temps, en fonction des innovations mises en œuvre et des investissements réalisés, traduit à la fois l'efficacité technique de l'entreprise et son positionnement tant à l'achat qu'à la vente par rapport aux prix des facteurs et des produits.

Les analyses conduites dans ce domaine à partir d'un seul critère (exemple : le revenu par unité de travail agricole) tendent à privilégier la dimension économique comme facteur explicatif. Les travaux menés sur les agriculteurs en difficulté nous ont conduit à proposer une approche multi-critères prenant en compte non seulement la rémunération du travail, mais aussi l'efficacité productive, la dépendance financière et la capacité d'autofinancement. Cette méthode est plus simple que celle proposée dans le cadre des approches non paramétriques qui cherchent à identifier les exploitations efficaces à partir des fonctions de production (Beynet 1998). Ces dernières, qui font par ailleurs l'hypothèse réductrice d'une homogénéité des facteurs de production (terre et travail), demeurent difficiles d'application pour des exploitations multi-produits (lait, viande bovine, céréales, etc.).

Les quatre indicateurs utilisés pour répartir les exploitations sont les suivants :

* **Le résultat net d'exploitation par unité de travail agricole familial (RNE/UTAF).** Cet indicateur de revenu (résultat courant avant impôt - charges sociales de l'exploitant) est déterminant de la pérennité des entreprises agricoles. Tout agriculteur cherche à le maximiser ou plus simplement à l'optimiser en fonction de ses besoins et des perspectives qu'il donne à son entreprise.

* **L'efficacité productive (Valeur ajoutée brute/Production agricole).** Cet indicateur, qui rend compte de l'efficacité interne du système de production, permet de distinguer les agriculteurs qui dégagent une valeur ajoutée brute en ayant un volume de production limité de ceux qui obtiennent la même valeur ajoutée brute mais avec un volume de production plus important.

* **Le ratio service de la dette sur excédent brut d'exploitation (SD/EBE).** Cet indicateur mesure la capacité d'une entreprise à faire face à la charge de sa dette. Plus que le seul montant des frais financiers, qui indique le coût de la rémunération du capital emprunté, celui du service de la dette (frais financiers à court et long terme + remboursement du capital des emprunts de plus d'un an) prend en compte l'ensemble des charges de la dette que les exploitations doivent financer.

* **Le ratio de l'autofinancement net rapporté à l'actif total du bilan (AFN/TB).** Cet indicateur mesure la capacité d'une exploitation à autofinancer de nouveaux investissements.

Indépendant des conventions comptables relatives au calcul des amortissements, à la rémunération forfaitaire du travail familial ou des capitaux personnels, l'autofinancement net prend en compte le montant des prélèvements privés (charges sociales de l'exploitant et prélèvements familiaux). L'autofinancement net étant le solde disponible après paiement de la charge de la dette et après prélèvements privés.

Construite pour être d'utilisation simple et facilement accessible par les organisations professionnelles agricoles, la typologie attribue un poids équivalent aux quatre indicateurs. Pour chacun d'entre eux, la position d'une exploitation par rapport à leur valeur médiane du groupe permet d'apprécier sa performance relative. Chaque exploitation (j) obtient une note (Nj) correspondant à la somme des notes (nij) caractérisant l'exploitation (j) par rapport à la médiane (M) de chacun des quatre ratios (ri). La note est égale à zéro quand la position de l'entreprise est défavorable ($n_{ij}=0$ si $r_{ij} \leq M_{ri}$) et égale à un quand elle est favorable ($n_{ij}=1$ si $r_{ij} > M_{ri}$). En réalisant le cumul des notes ($N_j = \sum n_{ij}$), il est alors possible de distinguer cinq classes pour caractériser des niveaux différents de la performance économique : « Très faible » ($N_j=0$), les quatre ratios de l'exploitation sont inférieurs à la médiane du groupe ; « Faible » ($N_j=1$) ; « Moyenne » ($N_j=2$) ; « Elevée » ($N_j=3$) ; « Très Elevée » ($N_j=4$).

Dans cette étude, le groupe d'appartenance correspond à l'ensemble des exploitations produisant du lait (132 200 exploitations agricoles du RICA de 1997 ayant plus de cinq UGB bovines et plus de cinq vaches laitières)¹. Ces exploitations, qui sont considérées comme « laitières », représentent un tiers des exploitations agricoles et assurent l'intégralité de la production nationale de lait.

2. LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES SELON CETTE CLASSIFICATION

Le ratio d'efficacité productive passe du simple au double entre les exploitations de la classe « Très faible » (22 %) et celle dite « Très Elevée » (45 %). La valeur ajoutée brute moyenne par exploitation est multipliée par 2,6 entre les deux classes extrêmes. La poursuite de l'analyse au niveau de l'EBE conduit à une légère atténuation de cet écart. Cela s'explique par le fait que le montant moyen des subventions d'exploitation, qui est étroitement corrélé à l'ampleur des superficies de céréales (y compris de maïs fourrage) et à la taille du cheptel de bovins mâles, est quasiment identique entre les cinq classes étudiées (de 89 300 à 93 200 francs selon les classes). L'effet de levier est donc plus fort pour les exploitations bénéficiant d'une valeur ajoutée très faible.

Partant de l'EBE, le poids cumulé des dotations aux amortissements et des charges financières fragilise encore les exploitations à faibles performances économiques lesquelles se retrouvent avec un résultat courant avant impôt moyen correspondant au quart de celui des unités considérées comme « Très performantes » (73 000 francs contre 294 600 francs). Le poids du service de la dette s'explique assez souvent par le cycle de vie de l'entreprise, les jeunes agriculteurs étant plus souvent pénalisés du fait de leurs investissements récents liés à la reprise du capital ou à la modernisation de l'appareil de production. Cette dépendance financière est peu problématique à moyen terme pour les nombreux jeunes agriculteurs qui parviennent à dégager des résultats économiques satisfaisants. Elle est en revanche préjudiciable pour les exploitants plus âgés pour lesquels les faibles résultats économiques cumulés sur plusieurs années ne permettent pas de faire face à un endettement à court terme croissant.

La répartition des exploitations laitières selon cinq classes de performances économiques et quatre classes de résultat net par unité de travail agricole familiale (déterminées sur la base des

¹ La valeur médiane des ratios, qui est calculée sur le champ global des exploitations laitières françaises, est la suivante : RNE/UTAF (78 400 francs) ; valeur ajoutée brute/production (35,4 %) ; annuités/EBE (28,7 %) ; AFN/actif total (1,6 %). Pour l'indicateur de charge de la dette (annuités/EBE), la position favorable de l'entreprise correspond à une note inférieure à la médiane ($n_{ij} = 1$ si $r_{ij} < M_{ri}$).

valeurs quartiles) montre l'intérêt d'une approche multi-critères. Ainsi, 6 % des unités ayant une performance économique « Faible » disposent d'un RNE/UTAF supérieur au troisième quartile du groupe (120 000 francs). De même, 7 % des exploitations ayant une performance « Elevée » sont classées dans le premier quartile de revenu.

Tableau 1
Résultats économiques des exploitations laitières

	Classes de performances économiques					Total
	Très Faible	Faible	Moy.	Elevée	Très Elevée	
Production agricole totale (F)	578 600	675 800	732 000	771 400	752 300	706 700
Valeur ajoutée brute	130 000	198 000	253 100	299 800	338 500	245 100
Aides directes	91 900	90 000	92 700	93 200	89 300	91 600
Excédent brut d'exploitation	203 900	269 500	325 000	376 300	411 600	318 500
Résultat courant avant impôt	73 000	137 200	193 90	247 700	294 600	190 000
Valeur ajoutée / Production (%)	22%	29%	35%	39%	45%	35%
Annuités / EBE (%)	63%	41%	35%	23%	16%	32%
RNE / UTAF (F)	22 900	58 500	90 100	119 200	145 400	88 600
AFN / Actif total (%)	-5%	-1%	1%	4%	8%	2%
Aides directes / Résultat (%)	126%	66%	48%	38%	30%	48%
Taux d'endettement général	45%	38%	36%	31%	25%	35%

Sources : RICA France 1997 / INRA LERECO Nantes

La méthode de classification proposée se révèle peu dépendante du critère de dimension économique et la disponibilité en main d'œuvre par exploitation laitière est globalement assez proche entre les cinq classes de performances économiques, tant pour l'emploi familial que pour l'emploi salarié. La superficie agricole utile (de 65 à 67 hectares par exploitation selon les classes) et le quota laitier² (165 100 kg dans la classe « Très faible » et 204 300 kg dans la classe « Très élevée ») montrent peu de différences.

Tableau 2
Caractéristiques moyennes des exploitations laitières

	Classes de performances économiques					Total
	Très Faible	Faible	Moy.	Elevée	Très Elevée	
Nombre d'exploitations	22 200	27 400	31 400	30 300	20 800	132 200
Unité de travail agricole	1,69	1,72	1,74	1,77	1,74	1,73
Superficie agricole utile	65	65	66	67	67	66
- dont SCOP	20	20	21	19	19	20
Quota laitier (litres)	165 100	180 600	188 600	190 100	204 300	185 800
UGB herbivores	62	63	65	68	72	66
Vaches laitières	30	32	34	34	37	33
UGB herbivores / Ha SFP	1,43	1,46	1,50	1,51	1,54	1,49

Sources : RICA France 1997 / INRA LERECO Nantes

Les types d'assolement pratiqués étant assez comparables d'une classe à l'autre, on observe pas d'opposition entre les systèmes laitiers basés sur la valorisation de superficies de prairies et ceux où le maïs fourrage joue parfois un rôle important dans le système d'alimentation des troupeaux.

La taille moyenne du cheptel et le niveau d'intensification des superficies fourragères augmentent légèrement avec les

² Parmi les exploitations laitières de la classe « Très Elevée », 18 % bénéficient d'un quota laitier par actif agricole inférieur au premier quartile de la population (69 500 kg) et 31 % d'un quota laitier par UTA supérieur au dernier quartile (143 400 kg).

classes de performances économiques, mais cette tendance masque de fortes disparités.

Tableau 3
Répartition des exploitations laitières selon le chargement

UGB Herbivores / ha SFP	Classes de performances économiques					Total
	Très Faible	Faible	Moy.	Elevée	Très Elevée	
1,20 <	30%	35%	20%	22%	18%	25%
1,2 à 1,50	26%	20%	29%	23%	28%	25%
1,50 à 1,85	22%	22%	26%	28%	24%	25%
> 1,85	22%	22%	25%	27%	30%	25%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Sources : RICA France 1997 / INRA LERECO Nantes

Parmi les exploitations laitières ayant une performance « Très Elevée », 18 % sont très extensives dans le sens où elles ont un chargement herbivore inférieur au premier quartile du groupe (soit moins de 1,20 UGB herbivores / ha de SFP). Selon cette même logique, 22 % des exploitations ayant une performance « Très Faible » bénéficient d'un fort niveau d'intensification (supérieur au dernier quartile soit 1,85 UGB herbivores / ha de SFP).

3. SIMULATIONS DES EFFETS D'AGENDA 2000

Les écarts importants de performances économiques entre les exploitations laitières françaises interrogent sur la capacité des unités les moins performantes à faire face aux dispositions prises dans le cadre de la nouvelle réforme de la PAC. La simulation des effets d'Agenda 2000 (accord de Berlin - avec la réforme de l'OCM lait) sur l'évolution du revenu et des aides directes doit être interprétée avec prudence (Colson, Chatellier, 1999). Elle ne prend pas en compte de modifications d'assolement ou d'agrandissements des structures, les effets mécaniques de la réforme devant par ailleurs être modérés par le potentiel des gains de productivité technique (Butault, 1999).

La simulation souligne une baisse de la valeur ajoutée brute et du résultat courant proportionnellement plus importante dans les unités les moins performantes. Ces exploitations qui subissent une perte mécanique de revenu de 20 à 29% devront faire face, malgré de moindres capacités d'adaptation, à de fortes réductions du coût des consommations intermédiaires pour maintenir leur revenu.

Tableau 4
Impact d'Agenda 2000 sur les exploitations laitières
Variation entre 1997 et 2006 et poids des aides directes en 2006

	Très Faible	Faible	Moy.	Elevée	Très Elevée	Total
Production agricole	-13%	12%	-12%	12%	13%	13%
Valeur ajoutée	-56%	-40%	-34%	-30%	-29%	-35%
Aides directes	+56%	+58%	+60%	+61%	+65%	+60%
Résultat courant	-29%	-20%	-16%	-14%	-13%	-16%
Résultat courant 2006	51 700	109 800	163 500	213 800	255 100	159 500
Aides directes/résultat	277%	130%	91%	70%	58%	92%

Source : RICA France 1997 / INRA Nantes

La réforme de la PAC entraîne une augmentation rapide du poids des aides directes dans la formation du revenu des producteurs de lait (de 48 % en 1997 à 92 % en 2006). La dépendance à l'égard du soutien public, qui implique une réflexion sur la justification économique et sociale à donner aux paiements directs, sera déterminante pour les exploitations des deux classes de faibles performances économiques. Dans l'hypothèse d'une baisse non compensée des prix du lait avant 2006 (du fait de l'augmentation spécifique de quota laitier à cinq États membres) ou d'une suppression à terme de la politique de contingentement, les exploitations les moins perfor-

mantes ne seront pas capables, pour une grande part, de se transmettre, voire de subsister.

CONCLUSION

La méthode de classification proposée ici est construite de façon empirique pour permettre de classer les exploitations agricoles, d'un même type, en cinq classes de performance économique. Cette méthode, plus précise que celle utilisée à partir des quartiles de revenus, s'appuie sur une approche multi-critères attribuant un poids statistique équivalent entre les quatre ratios utilisés. Comme le montre des travaux complémentaires réalisés dans d'autres secteurs de production (grandes cultures, viande bovine), ces ratios ne sont pas toujours corrélés de façon très positive entre eux.

Cette méthode de classification des exploitations, qui peut être valorisée sur les données disponibles dans les centres de gestion, permet de souligner la très forte diversité de situation économique des exploitations laitières françaises. Les disparités, dont une part importante provient des écarts d'efficacité dans la valorisation des consommations intermédiaires, sont importantes à l'intérieur de chaque système technique et pour chaque zone de production.

Dans un contexte où les aides directes sont amenées à jouer un rôle croissant dans la formation du revenu des producteurs de

lait, cette analyse montre que la compétence technique de l'exploitant, la stratégie d'investissement et la rationalité interne du système de production resteront des éléments majeurs de la capacité concurrentielle des exploitations et de leur pérennité. Elle souligne également que les exploitations laitières ne sont pas toutes disposées de la même manière pour faire face à la prochaine réforme de la politique agricole commune (Institut de l'Élevage, 1999) et interroge par conséquent les pouvoirs publics et les organisations professionnelles sur la nature des choix à entreprendre dans les dix prochaines années.

Beynet P., 1998. Inefficacités des exploitations laitières et réforme de l'OCM lait. Document de travail de la Direction de la Prévision, Ministère de l'Économie et des Finances, décembre, 40 p.

Butault J.-P., 1999. INRA Sciences Sociales n° 6, janvier, 6 p.

Colson F., Chatellier V., 1999. Le compromis de Berlin (Agenda 2000) : conséquences pour l'agriculture française. Convention INRA LERECO - Chambre régionale d'Agriculture des Pays de la Loire, 34 p.

Colson F., Chatellier V., Blogowski A., 1995. Différences de performances économiques et risques financiers. Convention INRA LERECO - Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (DAFE), juin, 26 p.

Institut de l'Élevage, 1999. Dossier du GEB, juin, 41 p.